

Remplace la date 05-déc.-2022

Date de révision 09-mai-2024

Numéro de révision 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 11011

Numéro du fiche de données de sécurité 11011

Nom du produit 1-METHOXYPROPAN-2-OL

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119457435-35-XXXX

Numéro d'index 603-064-00-3

Numéro EC 203-539-1

Numéro CAS 107-98-2

Synonymes PM, DOWANOL PM, METHOXYPROPANOL PM, DOWANOL PM GLYCOL ETHER, ADDITIVE CA 141 E, METHOXYPROPANOL, ADDITIVE CA 141 E-C4, DT M250 DILUANT POUR TEINTES

Substance pure/mélange Substance

Masse molaire 90.1 g/mol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

- Fabrication de substance
- Utilisation industrielle
- Utilisation professionnelle
- Utilisation par les consommateurs
- Intermédiaire
- Formulation ou reconditionnement : Formulation & (re)conditionnement de substances et mélanges.
- Revêtements
- Solvant
- Agent nettoyant
- Additif pour produits agrochimiques
- Utilisation dans les liquides de dégivrage et d'antigivrage
- Cosmétiques
- Soins personnels
- Parfums, produits parfumés

Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 3 - (H226)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3 - (H336)

Catégorie 2

Catégorie 3 Effets sur certains organes cibles : Effets narcotiques.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser un agent chimique sec, du CO₂, un jet d'eau ou une mousse résistant aux alcools pour l'extinction

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

2.3. Autres dangers

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
1-METHOXY-2-PROPANOL 107-98-2	>= 99.5 %	01-2119457435-35-XXX	203-539-1 (603-064-00-3)	STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 3 (H226)	-	-	-
2-METHOXYPRO	< 0.3 %	Aucune donnée disponible	216-455-5 (603-106-00-0)	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1	-	-	-

PANOL 1589-47-5				(H318) Repr. 1B (H360D) STOT SE 3 (H335) Flam. Liq. 3 (H226)		
--------------------	--	--	--	--	--	--

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
1-METHOXY-2-PROPANOL 107-98-2	= 3739 - 4277	> 2000	Aucune donnée disponible	30.02	Aucune donnée disponible
2-METHOXYPROPANOL 1589-47-5	> 5000	> 5000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Le personnel de premiers secours doit porter un équipement de protection approprié lors de tout sauvetage. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Yeux	Peut provoquer une légère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec, CO2, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.
---------------------------------------	---

Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
<u>5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	
Dangers spécifiques dus au produit chimique	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Le conteneur peut se rompre à cause de la production de gaz en cas d'incendie. Une violente génération de vapeur ou une éruption peut se produire lors de l'application d'un jet d'eau direct sur des liquides chauds. Lorsque le produit est stocké dans des conteneurs fermés, une atmosphère inflammable peut se développer. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent donc au niveau du sol et au fond des récipients. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une escarbille. Des concentrations de vapeurs inflammables peuvent s'accumuler à des températures supérieures au point d'éclair ; voir la section 9. Des mélanges inflammables peuvent exister dans l'espace de vapeur des conteneurs à température ambiante.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.
<u>5.3. Conseils aux pompiers</u>	
Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Code d'action d'urgence (EAC)	•2Y

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Vapours may form explosive mixtures with air. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.
Autres informations	Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Mettre les récipients à la terre et les relier par des liaisons équipotentielle lors de tout transfert de matière. Utiliser des outils anti-étincelles et des lampes et des équipements électriques antidéflagrants. Si disponible, utilisez de la mousse pour étouffer ou supprimer.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. N'utilisez jamais de pression d'air pour transférer le produit. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent donc au niveau du sol et au fond des récipients. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une escarille. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut se charger électrostatiquement, même dans un équipement relié ou mis à la terre. Si une charge suffisante est accumulée, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation de charges statiques comprennent, sans s'y limiter, le mélange, la filtration, le pompage à des débits élevés, le remplissage par éclaboussures, la création de brouillards ou de pulvérisations, le réservoir et le conteneur. remplissage, nettoyage des réservoirs, échantillonnage, jaugeage, chargement des interrupteurs, opérations de camions aspirateurs. Les déversements de ces matières organiques sur les isolants fibreux chauds peuvent entraîner une baisse des températures d'auto-inflammation, pouvant éventuellement entraîner une combustion spontanée.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Des mélanges inflammables peuvent exister dans l'espace de vapeur des conteneurs à température ambiante. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Matériaux d'emballage

Matériau de récipient/équipement adapté: Acier Carbone. acier inoxydable. Phenolic lined steel drums.
. Matériau de récipient/équipement non adapté. Aluminium. cuivre. Galvanized iron. Galvanized steel.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 3.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
1-METHOXY-2-PROPANOL 107-98-2	TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 568 mg/m ³ *	TWA: 50 ppm TWA: 188 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 375 mg/m ³ *

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
1-METHOXY-2-PROPANOL 107-98-2	-	183 mg/kg bw/day [4] [6]	369 mg/m ³ [4] [6] 553.5 mg/m ³ [4] [7] 553.5 mg/m ³ [5] [7]

Notes

[4]	Effets systémiques sur la santé.
[5]	Effets localisés sur la santé.
[6]	À long terme.
[7]	À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible

Notes**Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
1-METHOXY-2-PROPANOL 107-98-2	33 mg/kg bw/day [4] [6]	78 mg/kg bw/day [4] [6]	43.9 mg/m ³ [4] [6]

Notes

[4]	Effets systémiques sur la santé.
[6]	À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
1-METHOXY-2-PROPANOL 107-98-2	10 mg/L	100 mg/L	1 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
1-METHOXY-2-PROPANOL 107-98-2	52.3 mg/kg sediment dw	5.2 mg/kg sediment dw	100 mg/L	4.59 mg/kg soil dw	-

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Porter des gants de protection en caoutchouc butyle	> 0.35 mm	> 60 minutes
	Stratifié d'alcool éthylvinyle ("EVAL")	> 0.35 mm	> 60 minutes
	Porter des gants de protection en Néoprène™	> 0.35 mm	> 60 minutes
	Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile	> 0.35 mm	> 60 minutes

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau. Chaussures antistatiques.

Protection respiratoire

Utiliser une protection respiratoire adaptée.

Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Type A.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Incolore

Odeur	Éther
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	-96 °C	Extrapolations.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	120.15 °C	@ 1013 hPa. OCDE 103.
Inflammabilité		Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air		Extrapolations.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	13.7 % vol	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	1.48 % vol	
Point d'éclair	31 °C	Setaflash closed cup.
Température d'auto-inflammabilité	287 °C	Extrapolations.
Température de décomposition		Aucune information disponible.
pH		non applicable.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique	1.86 mm²/s	@ 25 °C. Extrapolations.
Viscosité dynamique	1.7 mPa s	@ 25 °C. Extrapolations.
Hydrosolubilité	Miscible à l'eau	
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage	log Pow: 0.37	Aucune information disponible.
Pression de vapeur	1.56 kPa	@ 25 °C. Extrapolations.
Densité relative	0.919	25 °C / 25 °C. Extrapolations.
Masse volumique apparente		Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	3.12	@ 25 °C. Extrapolations.
Caractéristiques des particules		non applicable. liquide.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Masse molaire	90.1 g/mol
---------------	------------

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

Propriétés explosives	Non considéré comme explosif.
Liquides inflammables	Ne devrait pas être un liquide inflammable accumulant de l'électricité statique.
Matières solides inflammables	non applicable liquide
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification comme comburant

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
------------	--------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
--------------------------------------	--

Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
---------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Le produit peut se décomposer à des températures élevées. La génération de gaz pendant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes fermés. Évitez les décharges statiques.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation L'inhalation de vapeurs à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Contact oculaire Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Contact avec la peau Non irritant pendant l'utilisation normale.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
1-METHOXY-2-PROPANOL	= 3739 - 4277 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 30.02 mg/L (Rat) 4 h
2-METHOXYPROPANOL	> 5000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Non irritant pendant l'utilisation normale.

1-METHOXY-2-PROPANOL (107-98-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					non irritant

2-METHOXYPROPANOL (1589-47-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Provoque une irritation cutanée Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une légère irritation des yeux.

1-METHOXY-2-PROPANOL (107-98-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Peut provoquer une légère irritation des yeux

2-METHOXYPROPANOL (1589-47-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Provoque de graves lésions des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non sensibilisant.

1-METHOXY-2-PROPANOL (107-98-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

2-METHOXYPROPANOL (1589-47-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ne présente pas d'effet mutagène dans les expériences sur l'animal.

Informations sur les composants

1-METHOXY-2-PROPANOL (107-98-2)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro	Négatif
		Négatif Ne présente pas d'effet mutagène dans les expériences sur l'animal

2-METHOXYPROPANOL (1589-47-5)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro	Négatif
		Négatif Ne présente pas d'effet mutagène dans les expériences sur l'animal

Cancérogénicité

N'a pas provoqué de cancer chez les animaux de laboratoire.

Informations sur les composants

1-METHOXY-2-PROPANOL (107-98-2)

Méthode	Espèce	Résultats
		N'a pas provoqué de cancer chez les animaux de laboratoire.

2-METHOXYPROPANOL (1589-47-5)

Méthode	Espèce	Résultats
		N'a pas provoqué de cancer chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
2-METHOXYPROPANOL	Repr. 1B

2-METHOXYPROPANOL (1589-47-5)

Méthode	Espèce	Résultats
		Peut nuire au fœtus

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

1-METHOXY-2-PROPANOL (107-98-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
		Inhalation			Peut provoquer somnolence ou vertiges

2-METHOXYPROPANOL (1589-47-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
		Inhalation			Peut irriter les voies respiratoires

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

1-METHOXY-2-PROPANOL (107-98-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
---------	--------	-------------------	---------------	--------------------	-----------

					Les symptômes d'une exposition excessive peuvent être des effets anesthésiques ou narcotiques ; des étourdissements et une somnolence peuvent être observés. Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants : Foie Des effets rénaux et/ou des tumeurs ont été observés chez des rats mâles. On pense que ces effets sont spécifiques à l'espèce et qu'ils sont peu susceptibles de se produire chez l'homme.
--	--	--	--	--	--

2-METHOXYPROPANOL (1589-47-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

1-METHOXY-2-PROPANOL (107-98-2)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
DIN 38412	Leuciscus idus	CL50	6812 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë ou équivalent.	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)	CL50	>= 1000 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë ou équivalent.	Pimephales promelas	CL50	20800 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate ou équivalent.	Daphnia magna	CL50	21100 - 25900 mg/L	48 heures	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de	Pseudokirchneriella subcapitata	CEr50	> 1000 mg/L	7 jours	

la croissance ou équivalent.					
------------------------------	--	--	--	--	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.

1-METHOXY-2-PROPANOL (107-98-2)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301E : Biodégradabilité facile : Essai de « screening » modifié de l'OCDE (TG 301 E) ou équivalent.	28 jours	Biodégradation 86%	Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Bioaccumulation peu probable.

Facteur de bioconcentration (BCF) < 2

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
1-METHOXY-2-PROPANOL	0.37

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Miscible à l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
1-METHOXY-2-PROPANOL	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3092
 Désignation officielle de transport de l'ONU MÉTHOXY-1 PROPANOL-2
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
 14.4 Groupe d'emballage III
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales Aucun(e)
 Code ERG 3L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3092
 Désignation officielle de transport de l'ONU MÉTHOXY-1 PROPANOL-2
 14.4 Groupe d'emballage III
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales Aucun(e)
 N° d'urgence F-E, S-D
 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3092
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU MÉTHOXY-1 PROPANOL-2
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
 14.4 Groupe d'emballage III
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales Aucun(e)
 Code de classification F1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3092
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU MÉTHOXY-1 PROPANOL-2
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
 14.4 Groupe d'emballage III
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales Aucun(e)
 Code de classification F1
 Code de restriction en tunnel (D/E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
1-METHOXY-2-PROPANOL 107-98-2	RG 84
2-METHOXYPROPANOL 1589-47-5	RG 84

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées 4331 pour la protection de l'environnement

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Pays-Bas

Nom chimique	Pays-Bas - Liste des Cancérogènes	Pays-Bas - Liste des Mutagènes	Pays-Bas - Liste des Substances Toxiques pour la Reproduction
2-METHOXYPROPANOL	-	-	Development Category 1B

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3, 40, 75

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
1-METHOXY-2-PROPANOL - 107-98-2	3 40 75	-
2-METHOXYPROPANOL - 1589-47-5	30. 75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

TSCA

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDL

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECI

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H360D - Peut nuire au fœtus

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale

*

Désignation « Peau »

+ Sensibilisants

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
 Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
 Agence de protection de l'environnement des États-Unis
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données sur les substances dangereuses
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
 Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
 Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
 National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
 Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
 Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
 Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
 Organisation mondiale de la santé

Préparée par Lisa Bland
 Préparée par

Remplace la date 05-déc.-2022

Date de révision 09-mai-2024

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Scénario d'exposition
Manufacture of substance, Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance, Industrial
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Manufacture of substance, Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Non hydrophobe

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 400000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
Autres facteurs	Les émissions atmosphériques sont négligeables, le processus s'opérant en système confiné.

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Un plan de prévention des fuites est nécessaire pour empêcher la libération continue de petites quantités. Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Mesures techniques	Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
-----	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Manufacture of substance, Industrial

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 7.59 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.759
eau de mer: Exposition 0.760 mg/l, PNEC 1 mg/l, RCR 0.760
terre: Exposition 2.55 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.555
sédiment d'eau douce: Exposition 39.7 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.759
sédiment marin: Exposition 3.97 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.760

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Manufacture of substance, Industrial

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR <0.001

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 37.54 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 93.85 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 75.08 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 37.54 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use as an Intermediate, Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an Intermediate, Industrial
Portée du processus	Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Use as an Intermediate, Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 38133 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.0005

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Un plan de prévention des fuites est nécessaire pour empêcher la libération continue de petites quantités. Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.

Mesures techniques Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3%
Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Use as an Intermediate, Industrial

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.122 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.014
sédiment d'eau douce: Exposition 0.749 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.014
eau de mer: Exposition 0.0129 mg/l, PNEC 1 mg/l, RCR 0.015
sédiment marin: Exposition 0.0786 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.015
terre: Exposition 0.0679 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.015

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Use as an Intermediate, Industrial

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR <0.001

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 37.54 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 93.85 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 75.08 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 37.54 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Formulation & (re)packing of substances and mixtures, Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packing of substances and mixtures, Industrial
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
<u>Salarié</u>	

Formulation & (re)packing of substances and mixtures, Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 84066 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.005

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.003

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Un plan de prévention des fuites est nécessaire pour empêcher la libération continue de petites quantités. Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.

Mesures techniques Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.

Formulation & (re)packing of substances and mixtures, Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
------------	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
-------------	--

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
--	--

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
----------------------	-----------

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	--

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.
---	---

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
Utiliser une protection oculaire adaptée.
si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
-----------------------------	------------------------

exposition environnementale	eau douce: Exposition 1.33 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.161 sédiment d'eau douce: Exposition 8.44 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.161 eau de mer: Exposition 0.134 mg/l, PNEC 1 mg/l, RCR 0.162 sédiment marin: Exposition 0.847 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.162 terre: Exposition 0.569 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.124
------------------------------------	--

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

Formulation & (re)packing of substances and mixtures, Industrial

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Formulation & (re)packing of substances and mixtures, Industrial

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR <0.001

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 37.54 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 93.54 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 75.08 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.02

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 37.54 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183

Formulation & (re)packing of substances and mixtures, Industrial

mg/kg/jour, RCR 0.002

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Uses in Coatings, Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Uses in Coatings, Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes. Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Uses in Coatings, Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Non hydrophobe

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 105087 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (après RMM typique sur site): 0.27
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.02
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Un plan de prévention des fuites est nécessaire pour empêcher la libération continue de petites quantités. Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Mesures techniques	Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.

Uses in Coatings, Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 70%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.
---	---

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
Utiliser une protection oculaire adaptée.
si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 1.11 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.135 sédiment d'eau douce: Exposition 7.05 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.135 eau de mer: Exposition 0.112 mg/l, PNEC 1 mg/l, RCR 0.136 sédiment marin: Exposition 0.709 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.136 terre: Exposition 0.469 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.102

Uses in Coatings, Industrial

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Uses in Coatings, Industrial

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR <0.001

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 93.85 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 193 mg/kg/jour, RCR 0.002

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 75.08 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 281.56 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.76

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.57 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.05

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 5.49 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.03

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.02

Uses in Coatings, Industrial

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 37.54 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Uses in Coatings, Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Uses in Coatings, Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes. Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Salarié

Uses in Coatings, Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 10508 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.9

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.02

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Un plan de prévention des fuites est nécessaire pour empêcher la libération continue de petites quantités. Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.

Mesures techniques Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.

Uses in Coatings, Professional

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
------------	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
-------------	--

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
--	--

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
----------------------	------------------------------------

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	--

Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.
----------------------------	---

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. , ou: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.
---	---

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Application manuelle - Peintures au doigt, craies, adhésifs

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
-----------------------------	------------------------

Uses in Coatings, Professional

exposition environnementale	eau douce: Exposition 1.11 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.135
	sédiment d'eau douce: Exposition 7.05 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.135
	eau de mer: Exposition 0.112 mg/m ³ , PNEC 1 mg/m ³ , RCR 0.136
	sédiment marin: Exposition 0.709 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.136
	terre: Exposition 0.469 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.102
les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DNEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.	

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
-----------------------------	---

Uses in Coatings, Professional

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR <0.001

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 75.08 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 93.85 mg/m³, DNEL 93.85 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/m³, DNEL 183 mg/m³, RCR 0.002

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 262.79 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.71

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 262.79 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.71

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 189 mg/kg/jour, RCR 0.07

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 5.49 mg/kg/jour, DNEL 189 mg/kg/jour, RCR 0.03

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 262.79 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.71

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 131.40 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.36

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 21.43 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.12

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 262.79 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.71

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

Uses in Coatings, Professional

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 37.54 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 14.14 mg/kg/jour, DNEL 369 mg/kg/jour, RCR 0.08

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 262.79 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.71

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use in Cleaning Agents, Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents, Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement. Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Use in Cleaning Agents, Industrial

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 5000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.

Jours d'émission: 20 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.3

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3%
Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Use in Cleaning Agents, Industrial

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Température L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles nettoyage par nettoyeur haute pression Limiter la teneur de la substance à 25 % Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0231 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.003
sédiment d'eau douce: Exposition 0.136 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.003
eau de mer: Exposition 0.0031 mg/l, PNEC 1 mg/l, RCR 0.003
sédiment marin: Exposition 0.00302 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.003
terre: Exposition 0.0325 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.007

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

industries-libraries.html).

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Use in Cleaning Agents, Industrial

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 37.54 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 93.85 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 37.86 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 168.94 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.46

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.57 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.05

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 5.49 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.03

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use in Cleaning Agents, Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents, Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement. Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Salarié

Use in Cleaning Agents, Professional

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable. Nonhydrophobe

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 0.71 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.02

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.000001

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.

Mesures techniques Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3%
Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant)
RMMs: 87.3%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 70%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Use in Cleaning Agents, Professional

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles nettoyage par nettoyeur haute pression Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles nettoyage par nettoyeur haute pression

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Use in Cleaning Agents, Professional

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.029 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.003
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.12 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.003
	eau de mer: Exposition 0.003 mg/l, PNEC 1 mg/l, RCR 0.003
	sédiment marin: Exposition 0.0157 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.003
	terre: Exposition 0.028 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.006
les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.	

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
-----------------------------	---

Use in Cleaning Agents, Professional

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 75.08 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 93.85 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.002

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.87 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.87 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 187.71 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.51

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 26.79 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.71

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.15

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 112.63 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.31

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 21.43 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.12

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 112.63 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.31

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in Agrochemicals, Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Agrochemicals, Professional
Portée du processus	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
--	---

Salarié

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
------	--

Use in Agrochemicals, Professional

Informations sur la concentration

Concentration de la substance dans le produit: <25%

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 325 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Libération périodique.

Jours d'émission: 2 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.1

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.85

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Pas de station d'épuration STP

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: <25%

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Use in Agrochemicals, Professional

Mesures de protection techniques PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. , ou: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Vaporisation/embrumer par application manuelle Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
Utiliser une protection oculaire adaptée.
si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.185 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.019
sédiment d'eau douce: Exposition 0.970 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.019
eau de mer: Exposition 0.0192 mg/l, PNEC 1 mg/l, RCR 0.019
sédiment marin: Exposition 0.101 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.019
terre: Exposition 0.0280 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.019

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Use in Agrochemicals, Professional

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 45.05 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.12

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 112.63 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.31

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 225.25 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.61

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 112.63 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.31

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 225.25 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.61

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 21.43 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.12

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 225.25 mg/m³, DNEL 369 mg/m³, RCR 0.61

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 183 mg/kg/jour, RCR 0.07

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents, Consumer
Portée du processus	Couvre l'exposition générale des consommateurs lors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus en tant que lessive et nettoyeur, aérosols, revêtements, dégivrateurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
--	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: <10%

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.03 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Use in Cleaning Agents, Consumer

Libération continue.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.95
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.025
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.025

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.5%

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: <10% Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Par application, éviter les durées d'utilisation supérieures à 3 heures.
Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à48 g.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 15 m³.
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.029 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.003 sédiment d'eau douce: Exposition 0.12 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.003 eau de mer: Exposition 0.003 mg/l, PNEC 1 mg/l, RCR 0.003 sédiment marin: Exposition 0.0157 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.003 terre: Exposition 0.028 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.006 les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use in Cleaning Agents, Consumer

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.
Exposition	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.44 mg/m³, DNEL 43.9 mg/m³, RCR 0.10 Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.9 mg/kg/jour, DNEL 78 mg/kg/jour, RCR 0.01 Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 0.004 mg/kg/jour, DNEL 33 mg/kg/jour, RCR 0.0 les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DNEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in Cosmetics, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cosmetics, Consumer
Portée du processus	Utilisations par des consommateurs p. ex. en tant que support dans les produits cosmétiques/produits de soin corporel, parfums et produits parfumés. Note: Pour les produits et de soins corporels une évaluation des risques selon REACH est seulement nécessaire pour l'environnement, les problèmes de santé étant couverts par d'autres lois.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.16.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: <10%

quantités utilisées

Use in Cosmetics, Consumer

Quantité quotidienne par site: 0.04 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.95
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.025
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.025

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.5%

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Contrôle de l'exposition non-industrielle

Conformément à l'article 14 (5b) du règlement n° 1907/2006 CE (REACH), une estimation de l'exposition ainsi que les scénarios d'exposition ne sont pas exigés en cas d'usage final dans des produits cosmétiques auxquels s'applique la directive 76/768/CEE.

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: <10%

Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature Comprend l'application par une température ambiante.

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0230 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.002
sédiment d'eau douce: Exposition 0.120 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.002
eau de mer: Exposition 0.00300 mg/l, PNEC 1 mg/l, RCR 0.003
sédiment marin: Exposition 0.0157 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.003
terre: Exposition 0.0280 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.006

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use in Cosmetics, Consumer

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use in Coatings, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Coatings, Consumer
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau, vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)**Propriétés du produit**

État	Liquide
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: <10%

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 21.02 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Use in Coatings, Consumer

Libération continue.
Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.8
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.15
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.01

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.5%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: <10%
	Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Par application, éviter les durées d'utilisation supérieures à 1.1 heures.
Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à500 g.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m³.
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Information du consommateur Veiller à ce que les portes et fenêtres soient ouvertes.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.029 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.003 sédiment d'eau douce: Exposition 0.12 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.003 eau de mer: Exposition 0.003 mg/l, PNEC 1 mg/l, RCR 0.003 sédiment marin: Exposition 0.0157 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.003 terre: Exposition 0.028 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.006

Use in Coatings, Consumer

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition De-icing and anti-icing applications, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	De-icing and anti-icing applications, Consumer
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau, vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC4 Produits antigel et de dégivrage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: <30%

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 21.02 kg

Fréquence et durée d'utilisation

De-icing and anti-icing applications, Consumer

Libération continue.

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.9
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.05
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.05

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.5%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: <30%
	Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Par application, éviter les durées d'utilisation supérieures à 0.5 heures.

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à500 g.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0234 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.002 sédiment d'eau douce: Exposition 0.123 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.002 eau de mer: Exposition 0.00305 mg/l, PNEC 1 mg/l, RCR 0.003 sédiment marin: Exposition 0.0160 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.003 terre: Exposition 0.0282 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.006 les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

De-icing and anti-icing applications, Consumer

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.
Exposition	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 12.9 mg/m³, DNEL 43.9 mg/m³, RCR 0.29 Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.3 mg/kg/jour, DNEL 78 mg/kg/jour, RCR 0.04 les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DNEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in Biocidal products, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-Methoxy-2-propanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457435-35-XXXX
Numéro CAS	107-98-2
Numéro CE	203-539-1
Numéro index UE	603-064-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Biocidal products, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC8 Produits biocides
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: <10%

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Mesures de management du risque

Use in Biocidal products, Consumer

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.5%

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 1.4 %.
	Facilement biodégradable. Non hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 49.8minutes

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.
-------------	--

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.029 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR 0.003 sédiment d'eau douce: Exposition 0.120 mg/kg, PNEC 52.3 mg/kg, RCR 0.003 eau de mer: Exposition 0.00300 mg/l, PNEC 1 mg/l, RCR 0.003 sédiment marin: Exposition 0.0157 mg/kg, PNEC 5.2 mg/kg, RCR 0.003 terre: Exposition 0.0280 mg/kg, PNEC 4.59 mg/kg, RCR 0.006 les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

	industries-libraries.html).
Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.
Exposition	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.064 mg/m³, DNEL 43.9 mg/m³, RCR 0.001 les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Use in Biocidal products, Consumer

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.